



HAL
open science

Licence professionnelle Alimentation en eau potable et assainissement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Alimentation en eau potable et assainissement. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02038806

HAL Id: hceres-02038806

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038806>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Alimentation en eau potable et assainissement

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 2008-2009, la licence professionnelle *Approvisionnement en eau potable et assainissement* est portée par la faculté des Lettres et civilisations de l'Université Jean Moulin Lyon 3, mais les enseignements en sont largement délocalisés à Poisy (sur le site de l'Institut des Sciences de l'Environnement et du Territoire d'Annecy). La formation s'assigne pour objectif pédagogique de « former des spécialistes opérationnels » (...) aux enjeux actuels de l'exploitation de l'eau .

Avis du comité d'experts

Le cursus de la Licence professionnelle *Approvisionnement en eau potable et assainissement* apparaît cohérent par rapport à ses objectifs. Le contenu des enseignements est bien centré sur le domaine de formation, sans pour autant négliger des compétences transversales importantes (anglais, expression écrite et orale, management de projet). La structure de la formation est lisible et organise une progression dans l'acquisition des connaissances, des compétences opérationnelles et des savoir-faire. La dimension professionnalisante est fortement présente.

Largement dispensée à Poisy, la formation semble s'insérer correctement dans son territoire via un partenariat avec le syndicat intercommunal du lac d'Annecy, un accent mis sur les spécificités de l'AEP et de l'assainissement en zone de montagne et l'intervention de professionnels des territoires proches. Le dossier donne peu de précisions sur l'environnement socio-économique de la formation.

Si l'environnement recherche est présenté par le dossier comme riche, notamment via l'adossement à l'Unité mixte de recherche Environnement, Ville, Société, les interactions sont de facto discrètes.

Le positionnement de la formation dans son établissement apparaît un peu marginal. Cette LP semble entretenir des liens ténus avec l'établissement de rattachement (Université Jean Moulin Lyon 3) et son département de géographie aménagement. La localisation assez éloignée de Lyon (Annecy) comme le très faible nombre d'enseignants-chercheurs de l'Université Jean Moulin Lyon 3 intervenant dans cette formation laisse imaginer un fonctionnement trop déconnecté de la dynamique d'enseignement et de recherche de l'université Jean Moulin Lyon 3. Cela pose question quant à l'articulation de cette formation avec le département de géographie et aménagement de l'université Jean Moulin Lyon 3. Le dossier indique que ces liens sont amenés à se renforcer via l'investissement dans la formation de deux enseignants chercheurs (EC) nouvellement recrutés spécialistes de l'eau.

L'équipe pédagogique est marquée par un très fort déséquilibre : beaucoup d'intervenants extérieurs vacataires, un seul enseignant-chercheur de l'Université Jean Moulin Lyon 3 intervenant dans cette formation (celui-ci n'intervenant que pour 15 heures seulement, soit 2,9 % du nombre d'heures d'enseignement en présentiel par étudiant hors stage et projet tutoré !).

La place importante des professionnels intervenants extérieurs (dans les cours comme dans l'encadrement des projets tutorés et des stages ou des jurys de stage) est un bon point, elle ne saurait néanmoins justifier une si faible participation d'EC de l'établissement porteur du diplôme.

Le pilotage de la formation est assuré par un tandem de deux enseignants (un Lyon 3, un ISETA) et par un conseil de perfectionnement se réunissant une fois par an. Les informations données par le dossier en la matière sont relativement succinctes, mais la faible implication en nombre d'EC et en volume d'enseignement de l'Université Jean

Moulin Lyon 3 laisse supposer un pilotage plutôt local, au sein même de l'ISETA, ce qui pose la question de la cohérence de l'articulation avec Lyon 3 et son offre de formation.

Les effectifs sont stables sur les quatre dernières années (entre 15 et 18 étudiants). Les résultats en termes d'insertion professionnelle sont satisfaisants d'un point de vue quantitatif, et les postes occupés en phase avec la formation. Les poursuites d'études, conformément à l'objectif d'une LP, ne sont pas majoritaires (elles concernent environ un tiers des effectifs). Elles se font en particulier vers quelques Masters spécialisés dans le domaine de l'eau et de sa gestion.

Éléments spécifiques

| | |
|--|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>La place de la recherche apparaît discrète, voire marginale, du fait notamment de la faible présence d'enseignants-chercheurs dans la formation. Le dossier explique que cette faille devrait être atténuée dans le prochain contrat grâce à l'intégration de nouveaux spécialistes des problématiques de l'eau qui pourront plus facilement assurer les liens avec l'UMR 5600 EVS.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La professionnalisation est centrale, tant par les contenus d'enseignement largement centrés sur les domaines techniques de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement que par les interventions de nombreux professionnels ou encore par la place du projet tutoré et du stage.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Cette place est importante. Un projet tutoré sur commande réelle (120 h) doit être mené au second semestre et un stage de longue durée est obligatoire (560 h, soit 16 semaines).</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>L'international n'a pas ici nécessairement une importance majeure pour ce type de formation. Néanmoins, la proximité géographique de la Suisse permet des échanges potentiellement intéressants (mais le dossier ne les développe guère...). Notons qu'un cours d'anglais (20 h TD) est obligatoire. C'est un élément positif.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Les étudiants proviennent en majorité de BTS et BTSA (14 sur un total de 15 en 2011-2012 et 12 sur un total de 15 en 2012-2013). La diversité des formations qui caractérise les étudiants intégrant la licence professionnelle a incité l'équipe pédagogique à intégrer des « modules d'harmonisation (70h) dans les domaines dans lesquels une mise à niveau s'avère nécessaire ».</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Les modalités d'enseignements sont variées. Elles font notamment place à des formes d'enseignement gages de professionnalisation comme l'atelier tutoré. Les enseignements numériques appliqués au domaine professionnel de cette LP sont assez fortement présents (45h TD), ce qui est tout à fait pertinent.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>La formation intègre le contrôle continu et des examens terminaux écrits. Ainsi, le premier permet le travail sur les techniques d'expression, écrites et orales, et les seconds permettent de « contrôler le niveau de maîtrise des compétences attendues dans la formation ». Les jurys sont composés d'enseignants et de professionnels désignés par les responsables de la formation. Le rapport de stage est lui-même soutenu devant un jury à la fois professionnel et universitaire.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Un livret de suivi accompagne l'avancement du projet tutoré. Le stage fait l'objet d'un double encadrement, par un professionnel de la structure d'accueil et par un enseignant.</p> <p>Mais à aucun moment le dossier n'évoque des outils simples et concrets comme le livret de l'étudiant ou les syllabus par exemple. Il n'existe pas d'annexe descriptive au diplôme.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Le dossier renseigne peu cette rubrique et indique seulement que le suivi des diplômés « est réalisé par l'établissement dans le cadre d'une enquête annuelle pilotée par le Bureau de la statistique et du pilotage et l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle ».</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Un conseil de perfectionnement est en place ; il se réunit une fois par an. Ce conseil de perfectionnement regroupe les enseignants et les professionnels. Mais nous manquons ici de précisions sur son fonctionnement et sa composition.</p> <p>Une enquête est réalisée chaque année auprès des étudiants par le Bureau des statistiques de l'Université Jean Moulin. Le taux de répondants à cette enquête qui ne permet pas de tirer des conclusions significatives.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le caractère fortement professionnalisant de la formation sur un champ professionnel clair et délimité (celui de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement).
- La cohérence avec l'environnement socio-économique et l'insertion professionnelle satisfaisante.

Points faibles :

- La constitution de l'équipe pédagogique qui laisse trop peu de place aux enseignants-chercheurs (un seul EC de l'Université Lyon 3 qui intervient, et pour un faible nombre d'heures).
- Le manque d'adossement à la recherche (liens trop ténus avec l'Université Lyon 3 et l'équipe d'EC du département de géographie et aménagement et de l'UMR EVS).
- L'insuffisante formalisation des objectifs et des métiers de la formation dans des documents types accessibles aux étudiants (absence d'ADD et de fiche RNCP).

Conclusions :

Une licence professionnelle pertinente, qui répond à une demande identifiée et clairement objectivée de professionnalisation dans le domaine de la gestion et de l'exploitation de l'eau. Si le contenu et les modalités d'enseignement apparaissent adaptés aux objectifs de cette LP, en revanche son portage et son pilotage posent question. Cette formation relève en principe du département de géographie et aménagement de l'Université Jean Moulin Lyon 3, or elle apparaît de facto bien peu intégrée à ce département et portée presque exclusivement par l'ISETA. Il y a là une articulation à préciser voire à renforcer pour plus de cohérence de la formation par rapport à son environnement institutionnel, scientifique et pédagogique.

Observations de l'établissement

| | |
|---|---|
| IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i> | LICENCE PRO – AEPA Alimentation en eau potable et assainissement |
| COMMENTAIRES : <p>La formation est apparue aux experts de l'HCERES trop déconnectée du département de géographie-aménagement. Cet aspect sera corrigé dans le cadre de la prochaine accréditation par la mobilisation et la participation de plusieurs enseignants-chercheurs de Lyon 3 (spécialistes des problématiques de l'eau) à cette formation.</p> <p>Un manque d'adossement à la recherche a été souligné : l'adossement à la recherche est assuré par les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et sera renforcé dans le cadre de la future accréditation, la licence AEPA étant appelée à s'inscrire dans une offre plus large de formation centrée sur l'environnement et les sciences et métiers de l'eau (mention de master « Science de l'eau »).</p> <p>Enfin, s'agissant de la remarque sur l'insuffisante formalisation des objectifs professionnels et des métiers, nous précisons que l'université Jean Moulin 3 est engagée, dans le cadre du prochain contrat, dans une démarche compétences destinée à répondre à ces attentes légitimes en termes de professionnalisation des diplômés.</p> | |

Manufacture des Tabacs
6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr